

L'économie sociale et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Quelle réalité ?

Constituée d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations, l'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble des structures qui se définissent, par leurs statuts, comme des groupements de personnes et non de capitaux, porteuses d'un projet collectif. Elles mettent en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques, et qui répondent aux besoins des populations et des territoires.

« *L'économie sociale et solidaire ça marche et ça crée de l'emploi* »

Benoit Hamon, Ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation.

Une économie qui crée de l'emploi

- 160 000 salariés*
 - Plus de 2 500 emplois d'avenir créés
 - 25 000 départs à la retraite à renouveler d'ici 2020*
- En France
- Plus de **2,3 millions de salariés**
 - 40 millions de français bénéficient d'une mutuelle de santé
 - plus de 22 millions sont sociétaires d'une banque coopérative
 - 20,8 millions sont sociétaires d'une mutuelle d'assurance
 - près d' 1 Français sur 2 adhère au moins à une association

Une économie localisée sur les territoires

- Plus de **17 000 établissements** employeurs répartis sur tout le territoire régional*
- De 11 à 18 % de l'emploi privé dans les départements
- 75 % des 100 plus grosses coopératives ont leur siège en région contre 9 % seulement des plus grandes sociétés de capitaux
- Des services de proximité dans tous les territoires
- Un développement sur des dynamiques de coopération territoriale : circuits courts, pôles territoriaux de coopération économique...

- Des initiatives portées par les citoyens dans une démarche collective
- Des salariés propriétaires et décisionnaires dans les SCOP
- Des entreprises pionnières dans les filières vertes (énergies vertes, éco-construction, recyclage, agriculture biologique...)
- 60 % du budget des associations reversés en rémunération
- Des monnaies locales et complémentaires pour stimuler les achats locaux et responsables
- Solidarité et mutualisation pour l'amélioration de condition de travail et l'entrepreneuriat (CUMA, Groupement d'employeurs, CAE...)

Une économie qui innove et partage

« **Créer des entreprises à la fois performantes économiquement et utiles socialement, c'est possible** »

Benoit Hamon, Ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation.

*Source : Panorama régional de l'ESS en PACA, CRESS PACA, juin 2013

Une chambre pour le développement d'une économie sociale et solidaire et de ses entreprises sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

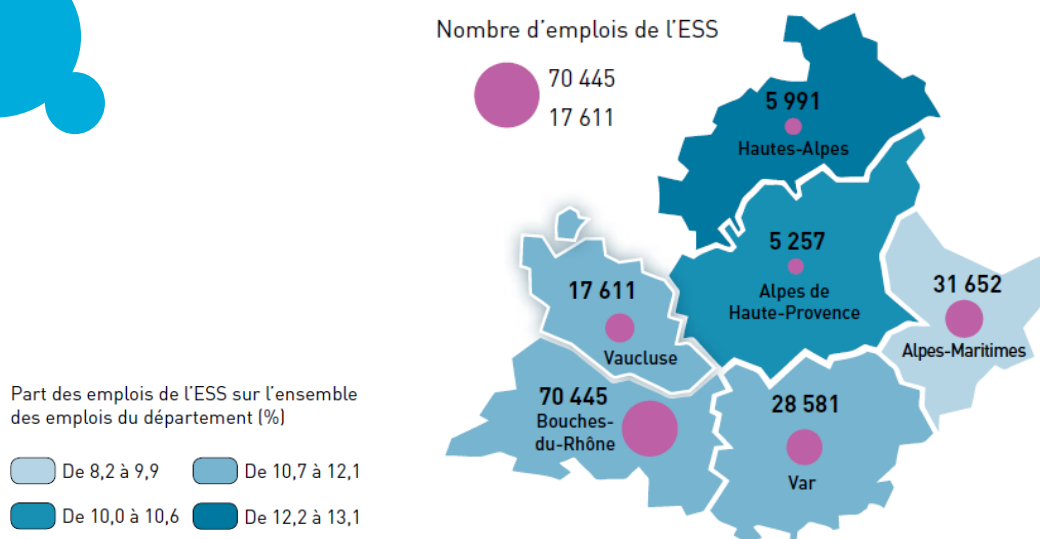
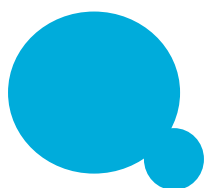
Les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)¹ se sont constituées, depuis une vingtaine d'années sur l'initiative des réseaux régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, coopératives et mutuelles) qui leurs ont donné pour mission de :

- ↳ Les représenter, en ce qui concerne les sujets transversaux à l'ESS, aussi bien auprès des pouvoirs publics que des acteurs socioéconomiques,
- ↳ Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire,
- ↳ Appuyer la création et le développement des entreprises de l'ESS,
- ↳ Développer la formation des dirigeants et des salariés de l'ESS,
- ↳ Assurer la collecte, l'analyse et la diffusion des données socioéconomiques de l'ESS.

Elles assurent donc l'animation des réseaux de l'ESS dans chaque région permettant de positionner celle-ci dans les stratégies régionales de développement économique, en partenariat avec les pouvoirs publics et notamment les Conseils Régionaux, d'initier et de développer des coopérations entre les réseaux et entre les entreprises de l'ESS, d'assurer l'information des réseaux de l'ESS sur les questions transversales qui les concernent et de les mobiliser sur ces sujets.

Les CRESS sont regroupées au sein du CNCRES² (Conseil National des CRESS) qui anime les dynamiques nationales. Couvrant l'ensemble du territoire régional la CRESS PACA agit avec les réseaux et les entreprises de l'ESS :

- 60 réseaux adhérents,
- 8 salariés,
- 1 Observatoire Régional de l'ESS et 1 Conseil Scientifique,
- 800 000 euros de budget annuel



Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2011
©SAGESSE.PRO - CRESS PACA - IGN GéoFla

¹ www.cresspaca.org

² www.cncres.org